

36.—Montant des revenus assujettis à l'impôt, par provinces, au cours des exercices clos les 31 mars 1922 et 1923.

Provinces.	Montant des revenus assujettis à l'impôt.	
	1922.	1923.
	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	3,707,988	2,774,649
Nouvelle-Ecosse.....	51,057,049	36,613,618
Nouveau-Brunswick.....	35,238,694	29,309,120
Québec.....	362,078,282	286,349,563
Ontario.....	598,456,379	481,223,381
Manitoba.....	134,039,184	88,634,308
Saskatchewan.....	89,942,132	57,513,057
Alberta.....	66,912,332	51,539,223
Colombie Britannique.....	119,716,747	91,938,579
Yukon.....	1,380,383	1,626,667
Total	1,462,529,170	1,127,522,165
Remboursements.....	-	35,114,240
Total	1,462,529,170	1,092,407,925

37.—Nombre de redevables, individus et compagnies, ayant acquitté l'impôt sur le revenu, classifiés par groupes, exercices clos les 31 mars 1922 et 1923.

Echelons des revenus.	Individus.				Compagnies.			
	1922.		1923.		1922.		1923.	
	Nom- bre.	Montant de l'impôt.	Nom- bre.	Montant de l'impôt.	Nom- bre.	Montant de l'impôt.	Nom- bre.	Montant de l'impôt.
		\$	\$		\$		\$	
\$1,000 à \$6,000.....	154,675	4,022,056	146,178	3,414,475	-	-	-	-
\$2,000 à \$6,000.....	116,212	5,557,503	113,359	4,616,287	3,023	665,723	2,407	546,081
\$6,000 à \$10,000.....	11,840	3,981,303	13,030	3,603,536	1,508	926,596	1,052	699,621
\$10,000 à \$20,000.....	5,404	5,460,899	6,069	5,212,937	1,359	1,848,227	959	1,478,950
\$20,000 à \$30,000.....	1,290	3,629,108	1,365	2,997,914	690	1,581,102	437	1,148,752
\$30,000 à \$50,000.....	667	4,295,530	801	3,810,107	597	2,351,149	413	1,682,344
\$50,000 et plus.....	496	12,699,832	380	8,212,112	1,109	31,724,339	742	22,987,549
Total	290,584	39,646,231	281,182	31,867,368	8,286	39,097,136	6,010	28,543,297
Non classifiés.....	-	824,778	-	490,046	-	110,668	-	269,113
Total	-	40,471,009	-	32,357,414	-	39,207,804	-	28,812,410
Remboursements.....	-	650,412	-	667,997	-	344,046	-	790,264
Total	-	39,820,597	-	31,689,417	-	38,863,758	-	28,022,146

II.—RÉGIME MONÉTAIRE, SYSTÈME BANCAIRE, COMPAGNIES FIDUCIAIRES ET DE PRÊTS.
1.—Monnaie du Canada.

Les premières opérations commerciales effectuées au Canada à l'origine se faisaient sous forme de troc; par exemple, les marchands de fourrures payaient les Indiens au moyen de verroteries, de couvertures, etc., qui étaient alors monnaie d'échange, mais cette pratique avait un caractère purement local. Plus tard, toujours sous le régime français, le commerce entre particuliers et marchands se faisait encore sous forme de troc, pendant que se développait un système monétaire fort primitif. Les peaux de castors et d'autres pelleteries, le tabac et le blé constituaient, tour à tour, l'unité monétaire, le cours forcé du blé ayant même été à un certain moment décrété. La situation ne fut guère améliorée par la mise en circulation de cartes à jouer, signées par l'intendant, portant l'indication d'une certaine valeur et tenant lieu de papier-monnaie. D'autre papier-monnaie fut également